

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS

RESTRICTED

TBT/Notif.90.323

2 novembre 1990

DOUANIERS ET LE COMMERCE

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>YUGOSLAVIE</u>
2. Organisme responsable: Institut fédéral de normalisation
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): SH 74.07 et 74.08
5. Intitulé: JUS C.D2.306 - Fils et barres pour le soudage du cuivre et des alliages de cuivre - Prescriptions techniques
6. Teneur: Cette norme spécifie les qualités, types et recommandations applicables aux électrodes de soudage par dépôt de cuivre et d'alliages de cuivre. La composition chimique, les propriétés physiques et les dimensions des électrodes et des rouleaux de fil sont indiquées dans les tableaux.
7. Objectif et justification: Révision complète de la norme de 1957
8. Documents pertinents: En partie, norme DIN 1733 - Partie 1 de 1988 et norme DIN 8559 - Partie 1 de 1984
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er janvier 1991
10. Date limite pour la présentation des observations: 15 novembre 1990
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: